



Engagement institutionnel pour l'hygiène, l'assainissement et la santé environnementale

« Un environnement propre, une communauté saine, une vie digne et un avenir durable. »

« Un environnement sain, une communauté en bonne santé et un avenir durable »

Préambule

L'ONG-A.SI.BA considère l'hygiène, l'assainissement et la salubrité comme des conditions essentielles à la protection de la santé, à la dignité humaine, à la protection de l'environnement et au développement durable des communautés.

Face aux défis liés à l'insuffisance des infrastructures sanitaires, à la mauvaise gestion des déchets, à l'accès limité à l'eau potable, aux comportements à risque et aux conséquences sanitaires et environnementales de l'insalubrité, l'ONG-A.SI.BA s'engage à renforcer les capacités des populations et des acteurs locaux afin de construire des communautés propres, saines, résilientes et responsables.

L'ONG-A.SI.BA inscrit cet engagement dans une approche participative, inclusive, préventive et communautaire, en accordant une attention particulière aux enfants, aux femmes, aux jeunes, aux personnes vulnérables, aux personnes déplacées et aux communautés affectées par les crises.

1. Notre engagement institutionnel

L'ONG-A.SI.BA s'engage à promouvoir et à soutenir des actions durables en matière :

- d'hygiène individuelle et collective ;
- d'assainissement familial, scolaire, communautaire et institutionnel ;
- d'accès à l'eau potable et à des services d'hygiène adaptés ;
- de gestion responsable des déchets solides et liquides ;
- de prévention des maladies liées à l'insalubrité ;
- de promotion de la santé environnementale ;
- de protection des ressources naturelles et des espaces publics ;
- de changement durable des comportements et pratiques ;
- de mobilisation communautaire autour de la salubrité ;
- de développement d'infrastructures d'assainissement accessibles et inclusives.

2. Notre vision

L'ONG-A.SI.BA œuvre pour des communautés où chaque personne peut vivre dans un environnement propre, sain et sécurisé, avec un accès équitable à l'eau potable, aux installations sanitaires et aux connaissances nécessaires à l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement.

3. Notre mission

Notre mission consiste à accompagner les communautés, les collectivités, les établissements scolaires, les structures sanitaires, les organisations locales et les autres acteurs concernés dans la prévention des risques sanitaires et environnementaux liés au manque d'hygiène et d'assainissement.

L'ONG-A.SI.BA intervient notamment à travers la sensibilisation, la formation, l'éducation, la mobilisation communautaire, la réalisation ou réhabilitation d'infrastructures, l'appui technique et le suivi des pratiques d'hygiène et d'assainissement.

4. Nos principes d'intervention

L'ONG-A.SI.BA fonde son action sur les principes suivants :

- **Participation communautaire** — Les populations sont associées à l'identification des problèmes, à la conception des solutions, à leur mise en œuvre et au suivi des résultats.
- **Prévention** — La prévention des maladies et des risques environnementaux constitue une priorité.
- **Inclusion** — Les interventions tiennent compte des besoins spécifiques des femmes, des enfants, des jeunes, des personnes âgées et des personnes vivant avec un handicap.
- **Dignité humaine** — Toute personne doit pouvoir accéder à des installations sanitaires propres, sûres, adaptées et respectueuses de sa dignité.
- **Équité** — L'ONG-A.SI.BA veille à ce que les interventions bénéficient en priorité aux communautés les plus vulnérables et insuffisamment desservies.
- **Responsabilité environnementale** — Les actions d'assainissement doivent contribuer à la protection durable des sols, de l'eau, de l'air et des ressources naturelles.
- **Responsabilité communautaire** — Chaque citoyen, ménage, institution et organisation doit contribuer à maintenir son environnement propre et sain.

5. Nos principaux domaines d'action

5.1 Hygiène familiale et communautaire

L'ONG-A.SI.BA mène des actions de sensibilisation et d'éducation sur :

- le lavage régulier des mains avec de l'eau et du savon ;
- l'hygiène corporelle ;
- l'hygiène alimentaire ;
- la conservation et la manipulation sûres des aliments ;
- l'utilisation correcte des latrines ;
- l'entretien des habitations ;
- la protection des points d'eau ;
- l'hygiène pendant les périodes d'épidémies et de crises.

5.2 Assainissement

L'ONG-A.SI.BA contribue à :

- la promotion et la construction de latrines adaptées ;

- la réhabilitation des installations sanitaires existantes ;
- l'amélioration de l'assainissement des quartiers et villages ;
- l'aménagement des espaces publics ;
- la réduction des eaux stagnantes ;
- la gestion des eaux usées ;
- la promotion de dispositifs sanitaires accessibles aux personnes vulnérables.

5.3 Gestion des déchets

L'ONG-A.SI.BA encourage :

- la réduction de la production des déchets ;
- le tri et la collecte des déchets lorsque les conditions locales le permettent ;
- le recyclage et la valorisation des déchets ;
- l'élimination sûre des déchets dangereux ;
- l'organisation de journées communautaires de salubrité ;
- la sensibilisation contre les dépôts sauvages ;
- la participation des jeunes et des associations locales à la propreté des quartiers.

5.4 Hygiène scolaire

L'ONG-A.SI.BA considère l'école comme un espace essentiel d'apprentissage des bonnes pratiques.

Elle s'engage à promouvoir :

- des écoles propres et salubres ;
- l'accès à des latrines adaptées ;
- des dispositifs de lavage des mains ;
- l'éducation à l'hygiène ;
- la gestion appropriée des déchets scolaires ;
- l'hygiène menstruelle et la dignité des filles ;
- la formation des enseignants et des clubs scolaires ;
- la participation des élèves aux activités de salubrité.

5.5 Hygiène dans les structures sanitaires

L'ONG-A.SI.BA encourage le renforcement de l'hygiène et de la prévention des infections dans les structures de santé à travers :

- la sensibilisation du personnel ;
- l'amélioration des pratiques d'hygiène ;
- la gestion sécurisée des déchets biomédicaux ;
- la disponibilité des équipements essentiels d'hygiène ;
- l'entretien des locaux ;
- la sensibilisation des patients et accompagnants.

5.6 Eau, hygiène et assainissement en situation d'urgence

Dans les situations de crise, de déplacement de populations, de catastrophe ou d'urgence humanitaire, l'ONG-A.SI.BA s'engage à intégrer systématiquement les dimensions Eau, Hygiène et Assainissement dans ses interventions.

Les actions peuvent notamment porter sur :

- la distribution de kits d'hygiène ;
- la sensibilisation des ménages ;
- l'accès à l'eau potable ;
- la mise en place de dispositifs temporaires d'assainissement ;
- la prévention des maladies hydriques ;
- la protection des enfants et des personnes vulnérables ;
- l'organisation de campagnes communautaires de nettoyage.

6. Mobilisation communautaire

L'ONG-A.SI.BA s'engage à renforcer la responsabilité collective en mobilisant :

- les chefs de quartiers et de villages ;
- les collectivités territoriales ;
- les associations communautaires ;
- les organisations féminines ;
- les organisations de jeunesse ;
- les établissements scolaires ;
- les structures sanitaires ;
- les leaders communautaires et religieux ;
- les services techniques compétents ;
- les partenaires humanitaires et de développement.

Notre objectif est de faire de l'hygiène et de l'assainissement une responsabilité partagée.

7. Formation et changement de comportement

L'ONG-A.SI.BA privilégie une approche fondée sur l'éducation et le changement durable des comportements.

Des formations et campagnes de sensibilisation peuvent être organisées au profit des :

- ménages ;
- femmes et associations féminines ;
- jeunes ;
- élèves ;
- enseignants ;
- agents communautaires ;
- responsables locaux ;
- personnels des structures sanitaires ;
- volontaires et animateurs communautaires.

8. Protection des enfants et des personnes vulnérables

L'ONG-A.SI.BA veille à ce que les programmes d'hygiène et d'assainissement prennent en compte la sécurité, la dignité et les besoins particuliers des enfants et des personnes vulnérables.

Les installations sanitaires doivent être aussi sûres, accessibles et adaptées que possible, notamment pour les filles, les personnes âgées et les personnes vivant avec un handicap.

9. Environnement et développement durable

L'ONG-A.SI.BA considère l'assainissement comme une composante majeure de la protection de l'environnement.

Elle s'engage à promouvoir :

- la lutte contre la pollution ;
- la protection des cours et points d'eau ;
- la réduction des déchets plastiques ;
- la restauration et la protection des espaces dégradés ;
- la promotion de solutions respectueuses de l'environnement ;
- la sensibilisation aux effets du changement climatique ;
- la participation communautaire à la protection du cadre de vie.

10. Partenariats

L'ONG-A.SI.BA recherche et développe des partenariats avec les pouvoirs publics, collectivités territoriales, services techniques, organisations nationales et internationales, agences des Nations Unies, partenaires humanitaires, institutions financières, fondations, entreprises privées et organisations communautaires.

Ces partenariats doivent permettre de mobiliser les ressources techniques, humaines et financières nécessaires à la réalisation d'actions efficaces et durables.

11. Suivi, évaluation et redevabilité

L'ONG-A.SI.BA s'engage à assurer un suivi régulier de ses interventions afin de mesurer :

- le nombre de personnes sensibilisées ;
- le nombre de ménages et communautés accompagnés ;
- l'accès aux installations sanitaires ;
- l'évolution des pratiques d'hygiène ;
- l'amélioration de la salubrité des espaces ciblés ;
- la participation communautaire ;
- les résultats sanitaires et environnementaux lorsque les données permettent de les mesurer.

Les communautés bénéficiaires doivent être informées des objectifs, activités, résultats et mécanismes de plaintes et de retours d'information des programmes.

12. Notre devoir envers les communautés

L'ONG-A.SI.BA considère que promouvoir l'hygiène et l'assainissement ne consiste pas uniquement à construire des infrastructures.

Il s'agit aussi de transmettre des connaissances, de renforcer les capacités, de changer durablement les comportements, de responsabiliser les communautés et de créer les conditions permettant à chacun de contribuer à la protection de son environnement.

13. Notre engagement

L'ONG-A.SI.BA s'engage à agir avec les communautés, pour les communautés et au service de la santé, de la dignité humaine et de la protection de l'environnement.

Nous faisons de l'hygiène et de l'assainissement un engagement permanent de prévention, de protection, d'éducation, de solidarité et de développement durable.

« Un environnement propre, une communauté saine, une vie digne et un avenir durable. »

Fait à Bamako

Pour l'ONG-A.SI.BA — Association Siguida Baara

Le Président Directeur Exécutif

Salif Siré SYLLA

ONG-A.SI.BA — Association Siguida Baara · Rue 754, Porte 288, Bacodjikoroni ACI, Bamako (Mali) · info@ong-asiba.org · ong-asiba.org